

Les **ABC**s de l'**AGOA**

Comment participer au marché américain



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

WEST AFRICA
**TRADE &
INVESTMENT
HUB**

À PROPOS DE CE GUIDE

Le projet USAID West Africa Trade and Investment Hub appuie les entreprises de l'Afrique de l'Ouest à bénéficier de la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA).

Ce guide décrit étape par étape, le processus que devrait suivre une entreprise d'Afrique de l'Ouest pour exporter vers les États-Unis en franchise de droits de douanes sous AGOA.

Pour plus d'information :

www.waTradeHub.com

www.facebook.com/waTradeHub

www.twitter.com/waTradeInvest

Pour contacter notre expert AGOA :

<https://www.watradehub.com/fr/contacter>

Pour plus d'informations sur l'AGOA :

Règlementations douanières des États-Unis Procédures opérationnelles standard pour AGOA:

www.watradehub.com/fr/Procedures-AGOA-fr

Statut juridique et documents :

www.trade.gov/agoa

Formulaires d'information détaillée :

<https://agoa.info/about-agoa.html>

Certificat d'origine textile :

http://otexa.trade.gov/PDFs/Certificate_Origin.pdf



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

WEST AFRICA
**TRADE &
INVESTMENT
HUB**



QU'EST-CE QUE ...

L'AGOA?

La loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA) constitue la pierre angulaire des relations commerciales des États-Unis avec l'Afrique dans les domaines du commerce et de l'investissement. Elle a été signée pour la première fois le 18 mai 2000 et a été prolongée jusqu'en 2025.

La loi accorde un traitement hors taxe à presque tous les produits exportés par les pays bénéficiaires de l'Afrique subsaharienne (SSA) vers États-Unis. L'AGOA fournit à ces pays bénéficiaires l'accès le plus libéral au marché Américain accordé à tout pays ou région qui n'a pas négocié un accord de libre-échange avec les États-Unis.

Les bénéfices de l'AGOA sont actuellement étendus à 38 pays de l'Afrique Subsaharienne et à plus de 1800 lignes tarifaires, en plus de 4 600 articles bénéficiant déjà d'un traitement hors taxe dans le cadre du Système Généralisé de Préférences (GSP) des États-Unis, un programme visant à promouvoir la croissance économique dans les pays en développement en offrant un avantage préférentiel en franchise des droits de douane pour les produits provenant des pays en développement bénéficiaires et de nombreux pays en développement moins avancés bénéficiaires.

AGOA a ajouté à la liste des produits éligibles au traitement hors taxe du GSP, les principaux articles sensibles aux importations tels que l'habillement, les chaussures, les bagages, les sacs à main et les montres.

L'AGOA propose des dispositions spéciales telles que le «tissu de pays tiers». Ce qui signifie que, dans le cadre de l'AGOA, les pays de l'Afrique Subsaharienne éligibles au visa textile peuvent acheter des tissus de n'importe où dans le monde, puis couper, coudre, emballer et exporter le vêtement qui en résulte vers les États-Unis en tant que produit éligible sous l'AGOA.



INTRODUCTION

L'AGOA donne des motivations aux pays africains à devenir plus compétitifs sur le plan mondial en menant des réformes économiques et commerciales. La motivation principale est la possibilité d'exporter des marchandises sur une liste de près de 7 000 produits éligibles vers les États-Unis sans payer de droits de douanes à l'importation.

L'exportation peut être un processus difficile, mais elle peut également être profitable pour la personne ou l'entreprise qui réussit à le faire avec succès. Les exportateurs doivent suivre deux étapes dans la procédure :

1. les lois et règlements nationaux régissant le processus d'exportation ;
2. les lois et les règlements qui régissent les importations du pays de destination - dans ce cas, les États-Unis.

Les règlements varient en fonction du produit exporté et les exportateurs doivent mener des recherches pour s'assurer que leurs produits répondent aux exigences requises pour l'exportation, conformément à l'éligibilité du produit à l'AGOA.

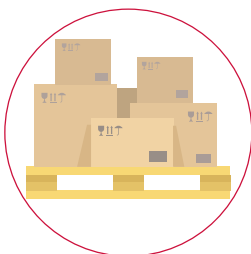
Ce guide suppose que l'exportateur ou l'exportateur potentiel a déjà mené les recherches nécessaires de marché et est prêt à exporter. Par conséquent, ce guide ne fait que souligner le processus à suivre pour exporter des marchandises de l'Afrique de l'Ouest vers les États-Unis sous AGOA.





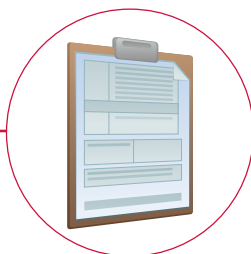
Les étapes pour exporter vos marchandises aux Etats-Unis sous la Loi pour la Croissance et les Opportunités en Afrique

A. PRÉPARER VOTRE CARGAISON



B. PRÉPARER VOTRE FACTURE COMMERCIALE

L'exportateur doit fournir une facture commerciale détaillée.



CERTIFICAT D'ORIGINE (COO)

(Produits non textiles)

Au niveau de la Chambre de Commerce ou du Ministère en charge du Commerce. Les produits éligibles à AGOA sont symbolisés par la lettre D dans la colonne Spéciale du Tarif Harmonisé des USA.

CERTIFICAT D'ORIGINE TEXTILE

(Produits textiles et habillements)

Les produits textiles ne seront pas symbolisés par la lettre D. A la place, voir chapitre 98 du Tarif Harmonisé des USA pour l'éligibilité des produits et les chapitres 1 à 97 pour les numéros de classification appropriée.



D. OBTENIR L'AUTORISATION DE LA DOUANE

Le producteur ou l'exportateur envoie les marchandises aux douanes pour inspection. Une fois que les douanes approuvent, ils donnent leur autorisation pour l'exportation.



VISA TEXTILE AGOA

Les douanes apposent le cachet du visa AGOA sur la facture commerciale. Uniquement, pour les produits textiles et habillements éligibles.

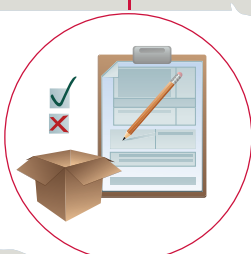
E. LA LOGISTIQUE DE L'EXPORTATION

Le producteur ou l'exportateur transmet les documents d'export à l'acheteur se trouvant aux Etats-Unis.



F. AUTORISATION D'IMPORTATION DE CBP

L'acheteur se trouvant aux Etats-Unis ou le déclarant (transitaire) déclare les marchandises aux douanes américaines (CBP) au port d'entrée.



ÉTAPES POUR L'EXPORTATION DE VOS MARCHANDISES VERS LES ÉTATS-UNIS SOUS LA LOI SUR LA CROISSANCE ET LES OPPORTUNITÉS EN AFRIQUE

A. Préparez votre cargaison – Préparez vos marchandises pour l'expédition en utilisant l'emballage et l'étiquetage qui répondent aux normes américaines. Pour déterminer si un produit est éligible, vous devez regarder sous la colonne «Special» dans la colonne I du HTSUS pour voir s'il existe une classification «D», ce qui signifie que le produit est éligible à l'AGOA.

Les produits textiles ne disposeront pas d'un «D» dans la colonne «Special». Pour déterminer l'éligibilité des produits textiles, voir le chapitre 98 du HTSUS. Pour trouver les numéros appropriés de la classification, voir les chapitres I-97. Vous devez écrire le numéro du chapitre I-97 et le numéro du chapitre 98 sur la facture.

Lorsque votre cargaison est prête:

B. Préparez de la facture commerciale – Avant de préparer la facture commerciale, il est nécessaire de déterminer les classifications HTSUS appropriées pour vos marchandises. Sans cela, il n'est pas possible de vérifier si les produits sont éligibles à l'AGOA.

La facture doit également avoir une description détaillée de la marchandise, des quantités et du prix d'achat en dollars américains. Enfin, la facture doit être établie en Anglais.

C. Obtenir le certificat d'origine – (NB: le processus varie d'un pays à l'autre.)

- Produits non textiles : Un COO standard couvre uniquement les produits non textiles. Cela certifiera que les marchandises sont originaires d'un pays éligible à l'AGOA. Le producteur / exportateur doit vérifier auprès du Ministère en charge du commerce du pays d'origine, de l'Autorité douanière ou de la Chambre de commerce pour obtenir ce document.
- Produits textiles et habillement : obtenez plutôt un Certificat d'Origine Textile, qui est un document du gouvernement des États-Unis. L'exportateur est responsable de l'obtention d'une copie auprès de l'autorité douanière ou de la Chambre de commerce du pays d'origine et la remplir correctement. Il peut également être téléchargé à partir de http://otexa.trade.gov/PDFs/Certificate_Origin.pdf
- Un exportateur d'habillement / textile souhaitant obtenir le traitement préférentiel disponible dans le cadre de l'AGOA (c.-à-d. exportation en franchise de droits de douane) pour des vêtements / produits textiles spécifiques, doit compléter le formulaire de certificat d'origine textile et le fournir à l'importateur qui importe les vêtements / textiles aux États-Unis. Le certificat doit être fourni aux douanes américaines sur demande, mais n'accompagne pas la cargaison réellement.

D. Obtenir l'autorisation de la douane – Le producteur / exportateur envoie des marchandises à l'autorité douanière dans le pays d'origine pour inspection. La douane approuve et donne l'autorisation d'exportation. Pour les produits textiles et d'habillement éligibles, la douane doit apposer sur la facture, le cachet du Visa Textile AGOA.



E. Logistique d'exportation – Le producteur / exportateur transmet des documents d'exportation à l'acheteur basé aux États-Unis ou à son déclarant (transitaire). Les documents requis incluent tous les éléments ci-dessus, ainsi que le connaissance maritime/LTA et la liste de colisage.

F. Déclaration en douane – Muni des documents d'exportation, l'acheteur ou son transitaire américain dédouane la cargaison en déclarant les marchandises aux autorités douanières des États-Unis au port d'entrée.

FACTURE COMMERCIALE

COMMERCIAL INVOICE



SELLER		<i>INVOICE NUMBER</i>		<i>DATE</i>
		<i>CUSTOMER REFERENCE NUMBER</i>		<i>DATE</i>
SOLD TO		<i>TERMS OF SALE/</i>		
		<i>TERMS OF PAYMENT</i>		
SHIP TO		<i>CURRENCY OF SETTLEMENT</i>		
		<i>MODE OF SHIPMENT</i>	<i>BILL OF LADING/AWB</i>	
<i>QTY</i>	<i>PRODUCT DESCRIPTION AND HARMONIZED CODE</i>	<i>UNIT OF MEASURE</i>	<i>UNIT PRICE</i>	<i>TOTAL PRICE</i>
PACKAGE MARKS		<i>TOTAL COMMERCIAL VALUE</i>		
		<i>MISC CHARGES (PACKING, INSURANCE, ETC.)</i>		
		<i>TOTAL INVOICE VALUE</i>		
CERTIFICATIONS		<i>I CERTIFY THAT THE STATED EXPORT PROCES AND DESCRIPTION OF GOODS ARE TRUE AND CORRECT</i>		
		_____ <i>SIGNED</i> _____ <i>TITLE</i>		

CERTIFICAT D'ORIGINE TEXTILE

Loi sur la Croissance et les Opportunités en Afrique Certificat d'Origine Textile

1. Nom et Adresse de l'Exportateur:		3. Nom et Adresse de l'Importateur:	
2. Nom et Adresse du Producteur:		4. Groupe de Préférence:	
5. Désignation de l'article:			
Group	Chaque désignation ci-dessous n'est qu'un résumé de la disposition CFR citée.	Provision Légale	
1-A	Articles vestimentaires, assemblés dans un ou plusieurs pays africains subsahariens bénéficiaires, à partir de tissus fabriqués et/ou de composantes tricotées à partir de filés Américains. Tout tissu doit être coupé aux Etats-Unis.	19CFR 10.213(a)(1)	
2-B	Vêtements assemblés à partir de tissus tissés et découpés en forme aux Etats Unis à partir de fils américains. Tout tissu doit être coupé aux Etats-Unis. Après l'assemblage, le vêtement est brodé ou soumis à un lavage abrasif, lavage aux enzymes, lavage à l'acide, pressage permanent, cuisson au four, lavage industriel, teinture, impression au cadre, ou autres procédés similaires.	19 CFR 10.213(a)(2)	
3-C	Vêtements assemblés à partir de tissus Américains et/ou découpés en forme à partir de fils ou de fils à coudre Américains et d'un pays bénéficiaire. Les tissus Américains peuvent être découpés dans les pays bénéficiaires, ou dans les pays bénéficiaires et les Etats-Unis.	19 CFR 10.213(a)(3) or 10.213(a)(11)	
4-D	Articles vestimentaires assemblés dans un ou plusieurs pays africains subsahariens bénéficiaires à partir de tissus entièrement fabriqués dans un pays africain subsaharien bénéficiaire, à partir de filés provenant des Etats-Unis et/ou d'un ou plusieurs pays africains subsahariens.	19 CFR 10.213(a)(4)	
5-E	Vêtements assemblés dans un ou plusieurs pays bénéficiaires dits moins avancés, quelque soit le pays d'origine du tissu ou du filé utilisé pour fabriquer ces articles.	19 CFR 10.213(a)(5)	
6-F	Pull-overs tricotés en forme principalement à partir de filés de laine de cachemire.	19 CFR 10.213(a)(6)	
7-G	Pull-overs tricotés en forme à partir de 50% ou plus en poids de filés de laine fine mesurant 21, 5 microns au maximum.	19 CFR 10.213(a)(7)	
8-H	Vêtements assemblés à partir de tissus ou de filés existant en quantité insuffisante dans les pays de la NAFTA, ou considérés comme non disponibles en quantité industrielle aux Etats-Unis.	19 CFR 10.213(a)(8) or 10.213(a)(9)	
9-I	Les tissus fabriqués à la main, les articles faits à la main à partir de tissus fabriqués à la main, ou les articles folkloriques en tissu, comme définis au cours des consultations bilatérales.	19 CFR 10.213(a)(10)	
0-J	Produits textiles d'un pays moins avancé éligible, classifiables sous les chapitres 50 jusqu'à 60, ou 63, qui sont fabriqués entièrement dans un ou plusieurs de ces dits pays à partir de fibres, fils, tissus ou composantes de tissus ou tissus découpés en forme qui sont aussi les produits d'un ou plusieurs de ces dits pays.	19 USC 3721(b)(8)	
6. Nom et Adresse du Producteur Américain/Africain de tissu:		7. Nom et Adresse du Producteur Américain/Africain de filés:	
		8. Nom et Adresse du Producteur Américain de filé à coudre:	
9. Article Folklorique fabriqué à la main:		10. Nom de la petite offre du tissu ou du filé désigné:	

Je soussigné,

Déclare exacts et sincères les renseignements fournis sur le présent document dont je m'engage à présenter les pièces justificatives. Prends en outre acte que toute fausse déclaration ou omission matérielle engage ma responsabilité pleine et entière. M'engage à garder et à présenter sur demande, toutes justifications nécessaires en vue d'appuyer ce certificat.

11. Signature autorisée:		12. Société:	
13. Nom (en caractère d'imprimerie ou dactylographie)		14. Titre:	
15. Date: (JJ/MM/AA)	16. Durée de validité De: A:	17. Téléphone: Fax:	

Instructions relatives au Certificat d'origine pour les textiles dans le cadre de l'AGOA :

- Encadré 1:** Mentionner la raison sociale et l'adresse légale (y compris le pays) de l'exportateur.
- Encadré 2:** Mentionner la raison sociale et l'adresse légale (y compris le pays) du producteur. Au cas où il y aurait plus d'un producteur, prière de joindre une liste mentionnant la raison sociale et l'adresse légale (y compris le pays) de tous les autres producteurs. Si cette information est de caractère confidentiel, il suffira de dire qu'elle sera « disponible à la douane sur demande » dans l'encadré 2. Si le producteur est en même temps l'exportateur, porter la mention « le même » dans l'encadré 2..
- Encadré 3:** Mentionner la raison sociale et l'adresse légale de l'importateur américain.
- Encadré 4:** Insérer le numéro et/ou la lettre qui désigne le groupe de préférence auquel s'applique l'article selon la description contenue dans les dispositions de CFR citées sur le certificat pour ledit groupe.
- Encadré 5:** Fournir une description complète de chaque article. La description doit être assez suffisante pour la lier à la description sur la facture ainsi qu'à la description de l'article selon le Système harmonisé international. Inclure le numéro de la facture tel qu'il apparaît sur la facture commerciale ou encore, si le numéro de la facture n'est pas connu, inclure un autre numéro de référence unique tel que le numéro d'expédition.
- (Les encadrés 6 à 10 doivent être remplis seulement lorsqu'il y a informations pertinentes au groupe de préférence identifié dans l'encadré 4)*
- Encadré 6:** Mentionner la raison sociale et l'adresse légale (y compris le pays) du producteur du tissu.
- Encadré 7:** Mentionner la raison sociale et l'adresse légale (y compris le pays) du producteur du filé.
- Encadré 8:** Mentionner la raison sociale et l'adresse légale du producteur américain du fil.
- Encadré 9:** Mentionner le nom de l'article de folklore textile, ou mentionner que le tissu pour l'article est manuellement tissé, ou encore que l'article est manuellement fait à partir de tissu manuellement tissé.
- Encadré 10:** A remplir seulement lorsqu'il est inséré dans l'encadré 4 le groupe de préférence « 8 » et/ou « H ». Mentionner le nom du tissu ou du filé en quantité limitée dans l'ALENA, ou comme n'existant pas en quantité commerciale aux Etats-Unis.
- Encadré 11:** Le Certificat d'origine des textiles doit être signé par le producteur dans le pays bénéficiaire. Un exportateur qui n'est pas le producteur pourra signer le certificat si, de façon raisonnable, il est confiant que sur la base des mentions écrites du producteur, l'article est admissible, ou sur la base d'un certificat d'origine rempli et signé du producteur.
- Encadré 12:** Insérer la raison sociale de la personne signant l'encadré 11.
- Encadré 13:** Taper ou imprimer le nom de la personne dans l'encadré 11.
- Encadré 14:** Insérer la désignation de la personne dans l'encadré 11.
- Encadré 15:** Insérer la date à laquelle le certificat a été rempli et signé.
- Encadré 16:** A compléter si le certificat est censé couvrir des expéditions multiples des articles identiques importés aux Etats-Unis tels que décrits dans l'encadré 5 sur une période précisée jusqu'à un an (voir 19CFR10.216(b) (4)(ii)). La date « à partir du » est la date à partir de laquelle le certificat devient applicable à l'article couvert par le certificat global (cette date pourra être antérieure à la date indiquée dans l'encadré 15). La date « jusqu'à » est la date à laquelle la période globale vient à expiration.
- Encadré 17:** Insérer les numéros de téléphone et de fax auxquels la personne qui a signé le certificat pourra être contactée

CONNAISSEMENT

UNIFORM STRAIGHT BILL OF LADING

ORIGINAL—NOT NEGOTIABLE

Carrier's Pro No. _____
 Shipper's Bill of Lading No. _____
 Consignee's Reference/P.O. No. _____
 Carrier's Code (SCAC) _____

Name of Carrier _____

RECEIVED, subject to individually determined rates or contracts that have been agreed upon in writing between the carrier and shipper, if applicable, otherwise to the rates, classifications and rules that have been established by the carrier and are available to the shipper, on request.

From _____ Date _____
 Street _____ City _____ County _____ State _____ Zip _____

the property described below, in apparent good order, except as noted (contents and condition of contents of packages unknown) marked, consigned, and destined as shown below, which said carrier agrees to carry to destination, if on its route, or otherwise to deliver to another carrier on the route to destination. Every service to be performed hereunder shall be subject to all the conditions not prohibited by law, whether printed or written, herein contained, including the conditions on the back hereof, which are hereby agreed to by the shipper and accepted for himself and his assigns.

Consigned to _____

On Collect on Delivery Shipments, the letters "C.O.D." must appear before consignee's name.

Destination Street _____

City _____ County _____ State _____ Zip _____

Delivering Carrier _____ Trailer No. _____

Additional Shipment Information _____

Collect on Delivery \$ _____ and remit to: _____	C.O.D. charge to be paid by	Shipper <input type="checkbox"/>
Street _____ City _____ State _____		Consignee <input type="checkbox"/>

Handling Units No. Type	Packages No. Type	HM	Kind of Package, Description of Articles, Special Marks and Exceptions (Subject to correction)	Weight (Subject to Correction)	Class or Rate Ref. (For Info. Only)	Cube (Optional)

EXEMPLES DE DOCUMENTS



Shea Honey Oatmeal Soap

Exfoliates, hydrates and soothes dry skin

Nasheaba

Shea Charcoal Soap

SAFETY TIP: For external use only. Keep out of children's reach. CONSEILS DE SECURITE: A usage externe seulement. Garder hors de portée des enfants.

Nasheaba

SAFETY TIP: For external use only. Keep out of children's reach. CONSEILS DE SECURITE: A usage externe seulement. Garder hors de portée des enfants. Ingredients: Shea Butter, Sun Flower Oil, Coconut Oil, Lye, Castor Oil and Lavender.

SAFETY TIP: For external use only. Keep out of children's reach. CONSEILS DE SECURITE: A usage externe seulement. Garder hors de portée des enfants. Ingredients: Shea butter, Coconut oil, Lye, Castor Oil, Sesame Seeds and Citronella

SAFETY TIP: For external use only. Keep out of children's reach. CONSEILS DE SECURITE: A usage externe seulement. Garder hors de portée des enfants.

SAFETY TIP: For external use only. Keep out of children's reach. CONSEILS DE SECURITE: A usage externe seulement. Garder hors de portée des enfants. Ingredients: Shea butter, Coconut oil, Lye, Castor Oil, Sesame Seeds and Citronella

SAFETY TIP: For external use only. Keep out of children's reach. CONSEILS DE SECURITE: A usage externe seulement. Garder hors de portée des enfants.

SAFETY TIP: For external use only. Keep out of children's reach. CONSEILS DE SECURITE: A usage externe seulement. Garder hors de portée des enfants. Ingredients: Shea Butter, Sun Flower, Coconut Oil, Lye, Castor Oil, Honey, Oatmeal, Lemon and Lemongrass

Nasheaba
Shea Neem Soap
Anti bacterial and anti fungal
It soothes and moisturises your skin

Nasheaba
Shea Charcoal Soap

Nasheaba
Shea Neem Soap

Nasheaba
Shea Black Soap
mixture

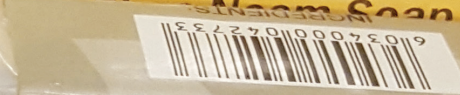
SAFETY TIP: For external use only. Keep out of children's reach. CONSEILS DE SECURITE: A usage externe seulement. Garder hors de portée des enfants. Ingredients: Shea Butter, Sun Flower Oil, Coconut Oil, Lye, Castor Oil and Lavender.

SAFETY TIP: For external use only. Keep out of children's reach. CONSEILS DE SECURITE: A usage externe seulement. Garder hors de portée des enfants. Ingredients: Shea Butter, Sun Flower, Coconut Oil, Lye, Castor Oil, Noni Powder and Lemongrass

INGREDIENTS: Shea Butter, Coconut Oil, Lye, Castor Oil, Tea Tree and Rosemary Oil and Moringa Powder

Nasheaba
Natural Shea Butter Black Soap

Nasheaba
Shea Black Soap
mixture



FDA NO. 178-0001
MATCH NO. 178-0001
MFG DATE: 1/1/17
EXPIRY: 2 YRS

®

®

®

*“La Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA), a entraîné une **augmentation de quatre fois**, passant de **1,4 milliard de dollars en 2001** à **4,1 milliards de dollars en 2015**, dans le commerce des produits non pétrolier du continent avec le pays. L'AGOA a réussi à aider beaucoup de pays africains à diversifier leurs portefeuilles d'exportation.”*

– Florizelle Liser, Ancienne Vice Représentante Commerciale des États-Unis pour l'Afrique ABC

